



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'entreprise Ascometal

Question au Gouvernement n° 347

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE ASCOMETAL

M. le président. La parole est à M. Pierre Dharréville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Pierre Dharréville. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, avec mon collègue Fabien Roussel, nous avons déjà interpellé le Gouvernement sur la situation d'Ascometal, dont les usines de Fos-sur-Mer, Dunkerque et Hagondange produisent des aciers spéciaux de haute qualité. Si l'on ajoute l'usine Ascoval de Saint-Saulve, ces sites représentent un total de 1 900 emplois directs. Ils s'inscrivent dans des projets de territoire et occupent une place stratégique dans la filière.

Si les carnets de commandes sont pleins, l'entreprise est aujourd'hui placée en redressement judiciaire pour des difficultés de trésorerie. La vigilance reste de mise pour les sous-traitants.

L'État a déjà beaucoup investi : 35 millions d'euros dans Asco Industries en 2014, puis 490 millions d'euros dans Vallourec en 2016. Des questions se posent sur l'usage de cet argent public. Nous espérons que l'entreprise ne pratique pas l'optimisation fiscale au Luxembourg.

Deux laminoirs et une aciérie ont fermé, laissant sur le carreau plus de 800 salariés. Jusqu'où l'État va-t-il accompagner cette saignée dans notre industrie ? Vos annonces de la semaine dernière ne répondent pas à cette question.

Les salariés entendent que la situation doit être durablement stabilisée, ce qui suppose également des investissements, notamment dans une coulée continue sur le site de Fos. Des repreneurs potentiels existent. L'entreprise ne doit pas être vendue à la découpe et sans projet sérieux. La politique industrielle ne peut être abandonnée aux salles de trading, ni l'industrie du XXI^e siècle s'y construire. C'est pourquoi il convient d'agir vite.

L'État doit prendre ses responsabilités pour sauver nos emplois et notre outil industriel. Il doit mettre les différents acteurs, dont Vallourec, devant les leurs. Il doit aussi s'assurer que toutes les garanties sont prises pour sauver Ascometal et, pour ce faire, envisager de prendre des participations formelles dans cette entreprise.

Monsieur le ministre, quelles sont les intentions du Gouvernement ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, nous trouverons une solution

pour Ascometal. Nous y travaillons depuis plusieurs semaines.

Nous sommes confrontés à des difficultés qui remontent à 2014. Depuis cette date, l'entreprise n'a pas retrouvé sa rentabilité ; elle a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de grande instance de Strasbourg il y a quelques jours. Nous nous engageons à trouver un repreneur crédible pour Ascometal.

Nous agissons d'abord au nom des salariés. Je veux saluer ici leur sens des responsabilités, ainsi que celui des organisations syndicales qui travaillent à construire avec nous une solution crédible et à trouver le meilleur repreneur possible pour l'activité et pour les sites.

Nous agissons aussi au nom de la vision que nous avons, avec le Premier ministre, de l'avenir de l'industrie en France. Oui, l'industrie a un avenir en France. Oui, l'industrie fait partie de notre identité nationale.

M. Pierre Cordier. Il ne suffit pas de le dire !

M. Bruno Le Maire, ministre. Oui, l'industrie est une condition de la restauration de la puissance économique de notre pays.

Nous avons renforcé le Conseil national de l'industrie, qui regroupe l'ensemble des interlocuteurs du secteur. Nous souhaitons simplifier les filières. Nous avons allégé la fiscalité sur le capital pour permettre aux industriels d'investir, d'innover et de rester en tête en matière de technologies de pointe, notamment pour les aciers spéciaux que vous avez mentionnés. Nous allons lancer un plan de formation afin de redonner à l'industrie le prestige et la valorisation culturelle nécessaires pour que les nouvelles générations aient envie de s'engager et de travailler dans ce secteur. Toutes ces décisions vont dans le sens d'une restauration de la puissance industrielle française. Vous pouvez compter sur nous. (*Applaudissements quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 347

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 novembre 2017](#)